



# Rapport Annuel 2022



**ADAR44**

Association d'aide aux personnes à domicile

## Table des matières

- 5 **Edito : La force du lien**
- 6 **L'année 2022 en chiffres**
- 8 **Créateurs de lien social**  
Regards croisés  
Créer des rencontres hors domicile  
Un panier de services élargi
- 14 **Prendre soin des équipes**  
Vers un travail en équipe plus efficient  
Accompagnement et montée en compétences  
L'esprit du collectif
- 20 **Au cœur du réseau**  
Un ancrage territorial fort  
Des partenaires de confiance pour un service global  
Attirer collectivement les talents  
Pionniers dans le virage numérique
- 25 **Zoom sur l'activité 2022**
- 26 **Perspectives**  
2023-2027

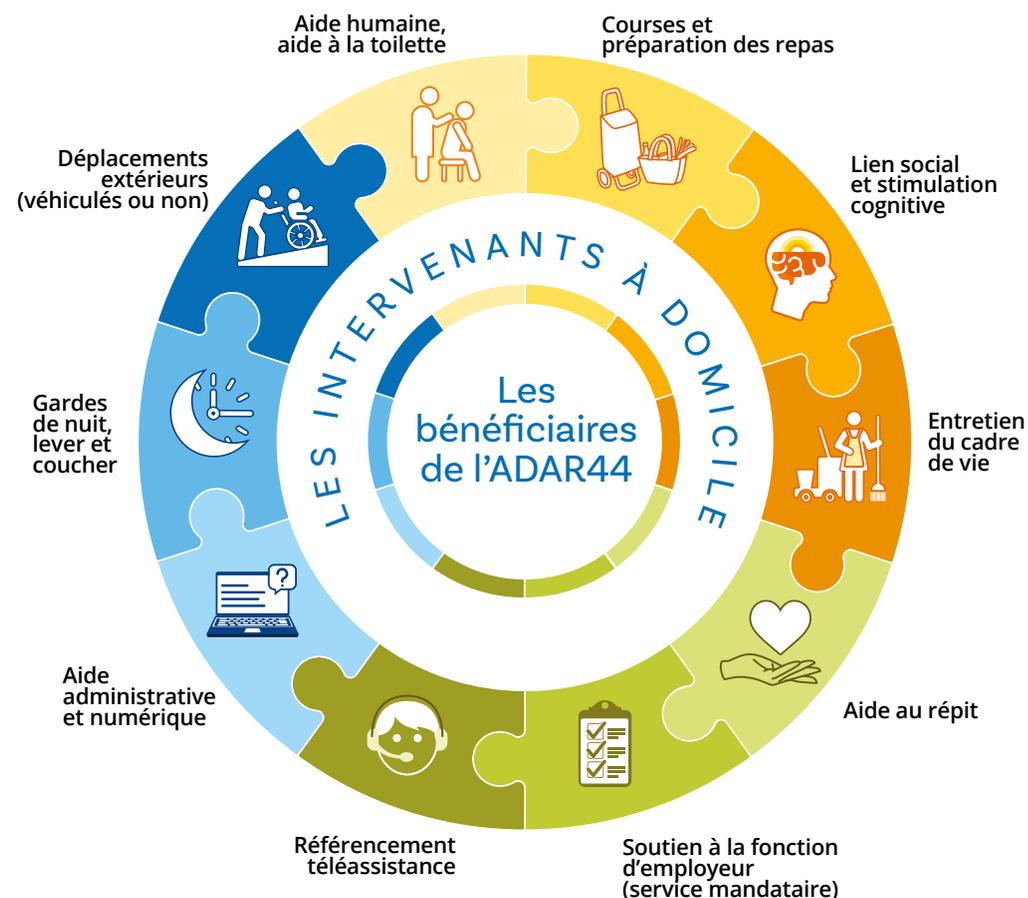
L'ADAR44 remercie l'ensemble des témoins, bénéficiaires et salarié-es.

Rapport d'activité 2022 de l'ADAR44.

- Directrice de la publication : Monique Dubé
  - Coordination éditoriale et graphique : Solène Job
  - Rédaction : Delphine Joubier, Stéphane Vallée, Solène Job
  - Conception graphique : Theo van Markwijk
  - Impression : imprimerie Le Sillon
- © photos, illustrations, infographies : ADAR44, FREEPIK, Theo van Markwijk

# Bien vivre chez soi avec l'ADAR44

En service prestataire ou mandataire, l'ADAR44 accompagne ses usagers dans tous leurs besoins pour contribuer à leur maintien à domicile et prévenir les pertes d'autonomie.



**En partenariat :**  
aménagement de l'habitat, audioprothèse,  
matériel médical, portage de repas\*

\* dès 2023



“Pour répondre aux évolutions de la société, l’ADAR44 se doit d’être innovante, ambitieuse et ouverte sur son environnement.”

Edito : La force du lien



## Mot de la présidente de l’ADAR44

Monique Dubé



Créée il y a 50 ans par des militants porteurs de valeurs de solidarité et de démocratie, l’ADAR44 se transforme et continue d’évoluer au fil des années. Elle s’est étendue sur l’ensemble du département, restant fidèle à ses valeurs d’origine. Elle privilégie un ancrage territorial fort, avec ses 13 antennes et ses 4 agences, tant en direction des personnes accompagnées, qu’au bénéfice des intervenants à qui elle propose des emplois de proximité.

En janvier 2022, nous avons choisi de nous recentrer sur le public fragilisé par l’âge, le handicap ou la maladie et de proposer des actions riches de sens, qui favorisent l’autonomie de tous de même que le « **bien vieillir** »

### Notre ambition ?

Accompagner, en lien avec les partenaires, les bénéficiaires dans la prévention, le maintien ou le soutien de leur autonomie en leur permettant de continuer à vivre à domicile. Rester autonome, acteur de sa vie !

Notre action en direction des plus fragiles ne se limite pas à les aider dans les actes

de la vie quotidienne, d’être attentif aux évolutions de leur santé et de leur proposer des services adaptés, mais aussi, dans le respect de leur projet de vie, de contribuer à entretenir avec eux le **lien social** si important.

Lutter contre l’isolement des personnes accompagnées, c’est aussi notre mission.

Des salariés, non seulement formés et qualifiés, mais aussi impliqués et motivés par un travail plus collectif, plus collaboratif contribuent, au jour le jour, à cet accompagnement de qualité. C’est dans cet esprit que se développent les équipes autonomes, où chacun peut se sentir réellement partie prenante, dans une organisation qui donne du sens et qui favorise la qualité de vie au travail.

Nous sommes convaincus de **la force du lien** avec l’ensemble des parties prenantes pour, tout à la fois, garantir le respect, l’écoute de la singularité de chaque personne accompagnée, la mobilisation des équipes professionnelles et contribuer à une société plus solidaire. Ce lien est le fil rouge de la construction de ce rapport annuel 2022 !

**1<sup>ère</sup>** association pour l'accompagnement à domicile sur le département



**95%** des usagers pleinement satisfaits du service. Ressortent avant tout l'amabilité, l'écoute et l'efficacité des intervenants.

**1 nouvelle antenne à Heric** pour une meilleure couverture territoriale

**1 457** salarié·es (effectif moyen sur l'année)

Ancienneté moyenne des bénéficiaires à l'ADAR44

**6 ans**

**1,3 millions** d'heures d'interventions



**14 000** bénéficiaires accompagnés sur l'année



**13 700<sup>h</sup>** de formation permettent une montée en compétences des intervenants

Nombre de recrutement sur l'année : **483**



En moyenne, les usagers de l'ADAR44 ont un accompagnement de **11h** par mois

# Créateurs de lien social

“C’est mon petit soleil !” Voilà ce qui ressort souvent quand on interroge les personnes accompagnées au sujet de leurs intervenants. Car si l’ADAR44 permet le maintien à domicile des personnes fragiles, elle se doit de veiller à lutter contre l’isolement et à conserver ce lien social si nécessaire.

## Regards croisés

**Laëtitia B. intervient chez Madame Cécile V., malvoyante, depuis bientôt 20 ans.**

**Elles évoquent leur belle relation et le respect mutuel qu’elles se portent.**

**Comment se passe l’intervention à domicile ?**

**C.V. :** Mon mari est décédé il y a 23 ans. Je voulais partir en maison de retraite. Ma fille m’a proposé de rester chez moi et de me faire aider par des associations. Vivre toute seule et sans voir, c’est finalement faisable !

**L.B. :** C’est un accompagnement au quotidien et très complet. J’interviens avec une collègue deux heures par jour pour

l’entretien du logement, du linge, l’accompagnement aux sorties, les courses, les promenades, le tri des papiers, la tenue des comptes, etc. Cela lui permet de rester autonome, Madame étant très active.

**C.V. :** Oui, je fais des randonnées avec une association, quand je marche je ne suis pas fatiguée et n’ai mal nulle part. Je sors beaucoup. La vie sociale est très importante...

**Une activité vous rapproche, racontez-nous cela...**

**C.V. :** J’ai appris le braille à 80 ans. Je l’ai écrit longtemps, j’ai appris très vite. Là, j’ai perdu, car je le pratique moins, je suis moins courageuse.

**L.B. :** Madame était en plein apprentissage et je m’y suis mise ; ça m’intéressait. Je l’ai accompagnée dans cet apprentissage, j’étais son professeur, je lui faisais des dictées dans la bonne humeur ! Ça a permis à Madame d’écrire sa liste de courses pendant plusieurs années par exemple. Dès qu’elle pensait à quelque chose, elle pouvait ainsi l’écrire, je relisais derrière et je corrigeais les fautes (rires).

Il est là également notre rôle pour faciliter le quotidien : maîtriser l’utilisation



“ C’est une véritable amitié professionnelle. Nous sommes un binôme, un vrai couple ! ”



**Laëtitia B.,**  
auxiliaire de vie

des outils, le stylo spécial, l’enregistreur. J’ai aussi enregistré les numéros de téléphone importants avec un dictaphone.

**Comment qualifieriez-vous votre relation ?**

**C.V. :** Laëtitia connaît toute la famille et mes enfants la connaissent bien. J’ai beaucoup d’amitié pour elle et de respect pour son travail. Je la vouvoie depuis toujours, car je trouve que c’est normal.

**L.B. :** Pour moi également. Et c’est « Madame V. » depuis 20 ans. Elle connaît aussi mes enfants. J’ai commencé à 20 ans, j’ai grandi et évolué professionnellement en l’accompagnant au quotidien. Elle m’a vu grandir en fin de compte !

Pour moi, c’est une « amitié professionnelle » qui implique beaucoup de confiance et une vraie relation d’aide.

Madame ne va pas s’empêcher de me demander quelque chose en se disant « ça va la déranger ».

En résumé, nous sommes un binôme, l’une a besoin de l’autre : j’ai besoin de Madame pour exercer mon métier et Madame a besoin de moi pour vivre à son domicile, un vrai couple !

“ J’ai beaucoup d’amitié pour elle et de respect pour son travail. ”



**Cécile V.,**  
bénéficiaire depuis 20 ans

## Un journal trimestriel pour échanger

4 fois par an, les personnes accompagnées par l’ADAR44 reçoivent avec plaisir le journal trimestriel de l’association, le bien nommé “**Trait d’union**”.

Riche en informations pratiques, celui-ci met également en avant des témoignages, des bonnes initiatives, l’actualité des secteurs mais aussi des recettes ou des tutoriels.

Un bon prétexte pour échanger et le lire ensemble autour d’un café...



# Créer des rencontres hors domicile



## Escale aux jardins

Dans le cadre du Festival des Escales de Saint-Nazaire, un concert gratuit a été organisé à destination des usagers de l'ADAR44 et des habitants de la Résidence Les Jardins. En collaboration avec le Conseil Départemental et le CCAS de la ville, ce concert gratuit contribue au décloisonnement entre les acteurs culturels et ceux du médico-social.

Les coordinatrices du secteur ont proposé un accompagnement afin de faciliter l'accès de toutes et tous. Cette année, les usagers ont découvert une artiste australienne, guitariste exceptionnelle, qui a raconté de multiples histoires à travers sa musique. A l'issue du spectacle, les spectateurs ont échangé avec elle et profité d'un temps convivial autour d'un goûter.

## Ateliers collectifs

Participer à des activités en groupe permet de rompre l'isolement tout en stimulant ses capacités cognitives et, ainsi, favoriser le bien vieillir.

L'ADAR44 propose à ses bénéficiaires des ateliers collectifs avec des thématiques variées :

- jeux de société, loto, blindtests,
- sorties : promenade en bordure de Loire, visite du musée du vignoble, promenade à la Roche Bernard,
- ateliers cognitifs et prévention de la mémoire,
- ateliers bien-être : chant, massage des mains.

Une partie de ces ateliers a reçu le soutien de la Conférence des financeurs.

➤ **27** ateliers  
**125** participants



## Rencontres intergénérationnelles

Des bénéficiaires de l'ADAR44, accompagnés de leur aide à domicile, ont partagé un moment avec les petits écoliers du périscolaire de Saint-Viaud. L'occasion pour les aînés de faire découvrir le patois aux plus jeunes et à ces derniers d'expliquer les règles de leur jeu préféré !

Virginie, aide à domicile, a immédiatement vu les bienfaits de cette rencontre :

“J'ai remarqué par leur sourire que cette sortie leur a fait du bien, le fait de se promener, de découvrir un lieu inconnu, rencontrer du monde...”

“ C'était bien, les enfants ont bien joué, on avait des bons petits numéros ! Un moment agréable à refaire. ”

Mme Gouy,  
participante aux ateliers intergénérationnels



## ➤ Profil bénéficiaire

**69%** sont des femmes **118** bénéficiaires ont + de 100 ans

Les personnes accueillies par l'ADAR44 ont **en moyenne 78 ans** **37%** ont une prise en charge du département

### Profil type d'une personne accompagnée :

- femme de plus de 80 ans
- avec une prise en charge du département
- bénéficiaire depuis 6 ans
- GIR 3 ou 4

# Un panier de services élargi

Le rôle de l'ADAR44 est de compenser la perte d'autonomie des bénéficiaires par des services adéquats. Au-delà des services classiques (aide humaine, courses et repas, sorties et accompagnement...), l'association s'efforce de continuellement enrichir son catalogue de services complémentaires pour une prise en charge globale et un bien-être assuré.

## Référent téléassistance

Dans le cadre d'un service de téléassistance externe, si le client n'a pas de proches qui puisse se déplacer rapidement, l'ADAR44 peut prendre le relais. Forte de 2 unités d'urgence-remplacement (UUR) composées d'une trentaine d'intervenants sur les zones de Nantes et Saint-Nazaire, l'association met en place une astreinte qualifiée pour vérifier la situation (levée de doutes) et intervenir selon la nécessité. Déjà 400 bénéficiaires ont choisi ce service en toute confiance.



## Aide aux aidants

 S'occuper de son proche malade ou atteint de troubles neurodégénératifs n'est jamais facile. L'engagement à ses côtés demande beaucoup d'énergie physique mais aussi psychologique. Pour contribuer à la sérénité et soutenir les aidants, l'ADAR44 propose une solution de répit. Les intervenants peuvent ainsi prendre le relais pour quelques heures ou quelques jours afin de permettre au proche aidant de souffler et prendre du temps pour soi.

## Garde de nuit

Très souvent envisagée après une hospitalisation ou en cas de survenue d'une pathologie lourde, la garde de nuit est une solution de soutien idéale pour un maintien à domicile confortable et sécurisé. Cette veille est assurée, via le service mandataire de l'ADAR44, par un assistant de vie formé spécifiquement pour ces situations. L'objectif de cette présence est multiple : assurer la sécurité du senior fragile ou malade au cours de son sommeil mais aussi répondre à ses besoins et sollicitations pendant la nuit (déplacements, troubles du sommeil, angoisses nocturnes...).

## Solange, auxiliaire de vie dans l'UUR a participé à la refonte du cahier de liaison.

### Pourquoi modifier le document existant ?

“Faisant partie de l'UUR (Unité Urgences Remplacement), j'interviens toujours auprès de bénéficiaires que je ne connais pas, il faut agir vite et le cahier de liaison est l'outil indispensable !! Il se doit d'aller à l'essentiel avec les informations nécessaires à la prestation. Mes collègues et moi ne trouvions pas le précédent carnet satisfaisant, nous avons donc travaillé ensemble à son amélioration.”

### Quels changements avez-vous apportés ?

“Le nouveau cahier de liaison se veut plus clair, plus synthétique. D'un seul coup d'oeil, nous disposons des informations sur la personne aidée, les personnes à prévenir, l'intervenant principal, les autres professionnels du domicile, les habitudes de vie.

La répartition des tâches dans la semaine est également simplifiée et plus lisible, comme les transmissions journalières, facilitant ainsi les échanges lorsque nous sommes plusieurs à intervenir.”



Solange,  
Auxiliaire de vie dans l'UUR

## 1<sup>ers</sup> mois du service “animation-lien social”

Créé en octobre 2022 à l'antenne d'Ancenis, le service animation-lien social a pour objectif de prévenir et accompagner la perte d'autonomie, de rompre l'isolement en proposant des activités individuelles ou collectives autour des jeux et autres sorties.

“ Le service animation-lien social a trouvé son public, il y avait un réel besoin. ”



Rachelle R,  
coordinatrice sur Ancenis

 **10** aides à domicile formé-es et équipé-es d'une mallette composée de jeux adaptés

**475** h d'animations et de jeux

**60** personnes bénéficiaires du service

# Prendre soin des équipes

Stéphane Vallée est sous-directeur chargé des projets d'Action Sociale. Il a orchestré et suivi sur 2022 l'expérimentation des équipes autonomes sur 3 secteurs. Il nous explique en quoi l'ADAR44 a choisi de se tourner progressivement vers ce schéma d'organisation.

**Quel est l'esprit des équipes "autonomes" ?**

« En finir définitivement avec l'ère du "sois aide et tais-toi" et montrer que l'on peut travailler seul sans pour autant le faire de façon isolée. »

**Comment avez-vous opéré pour l'expérimentation ?**

« Sur 3 territoires du 44 nous avons proposé aux aides à domicile un mode d'organisation innovant, fondé sur un management participatif et collaboratif, avec des temps en collectif plus réguliers et nombreux. »

**Quels sont les premiers retour d'expérience ?**

« Ces expérimentations menées depuis bientôt 2 ans nous aident à construire un modèle ADAR44, garant de nos valeurs et de notre spécificité. Les collectifs de travail constitués et leur animation redonnent du sens au travail, favorisent des pratiques solidaires, valorisent les compétences. Le mode de management à l'œuvre libère la capacité d'action et d'initiative des aides à domicile. »

**Quelles conclusions en tirez-vous ?**

« Travailler l'autonomie dans le quotidien des aides à domicile relève d'un apprentissage plus ou moins long qui suppose au préalable de consolider le collectif, c'est-à-dire de donner de la substance à la notion d'équipe. Chaque équipe avancera à son rythme. »

**Quels sont les impacts pour les aides à domicile ?**

« Nous souhaitons au plus vite proposer des réunions tous les 15 jours à l'ensemble des aides à domicile, leur donner plus de latitude dans l'organisation de leur planning, valoriser des tâches réalisées hors domicile ou en réunion, mieux coordonner le travail auprès d'un même bénéficiaire et diversifier les tâches réalisées. Nous aspirons aussi par ce mode d'organisation à renforcer leur rôle de vigie/préventeur, d'acteur dans l'évaluation des besoins et plus largement nous souhaitons faire des aides à domicile des interlocuteurs reconnus à part entière par tous les professionnels impliqués auprès des bénéficiaires. »

**Prévoyez-vous un déploiement à l'ensemble des équipes ?**

« Nous travaillons avec conviction à convaincre nos financeurs que cette mue ne s'entend pas sans moyens, qu'ils



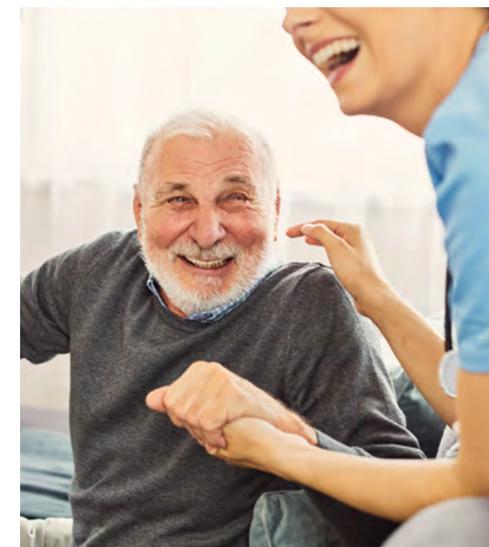
**Stéphane Vallée,**  
sous-directeur chargé des projets d'Action Sociale

# Vers un travail en équipe plus efficient

considèrent les coûts associés comme un investissement plutôt qu'une nouvelle charge à financer. De notre force de persuasion dépendra l'accélération de notre transformation. Nous sommes en attente de réponses qui, si elles sont positives, nous permettront d'accélérer la transformation. »

**Quels sont les bénéfices pour les usagers ?**

« Nous ne les oublions pas, au contraire c'est un projet gagnant-gagnant. Traiter de la qualité de vie au travail des salariés c'est aussi agir positivement sur celle de l'accompagnement proposé. Les premiers bilans réalisés nous confortent dans cette idée. »



« **Le fonctionnement en équipe autonome nous a beaucoup apporté : plus de contacts entre nous, on gère nos plannings, on peut échanger les interventions avec les collègues...**

**Avant on se connaissait à peine, maintenant il y a une vraie cohésion et cela facilite l'intégration des nouveaux collègues.** »



**Louïsette S,**  
aide à domicile secteur 2

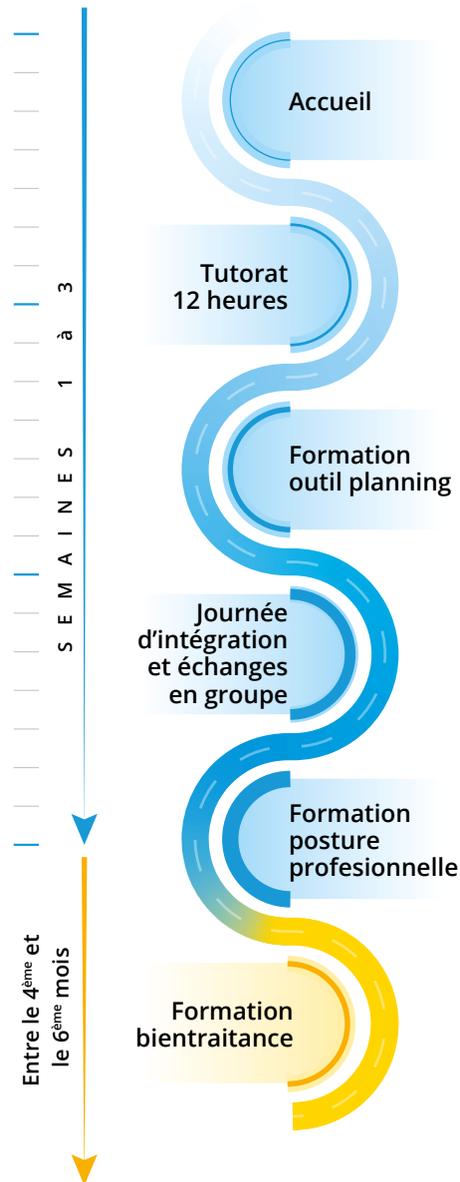
# Accompagnement et montée en compétences

## Tutorat et intégration, des étapes essentielles

Mis en place dès 2010, le tutorat est un des gages d'une intégration réussie pour les nouveaux salariés de terrain. Exemple avec Alexandra M. qui revient sur ses premiers moments à l'ADAR44 en 2020.

«Après mon embauche, j'ai rapidement rencontré la coordinatrice qui m'a expliqué comment le travail allait se dérouler, le nombre d'heures par semaine, les plannings, les fiches missions. J'ai commencé par un parcours d'intégration et suivi des formations (bienveillance, entretien du cadre de vie).

Et j'ai aussi été suivie par Agnès, ma tutrice, qui m'a accompagnée durant ma première journée de travail... et bien plus ! Elle connaît bien le terrain, cela fait 20 ans qu'elle travaille à l'ADAR44. Nous avons beaucoup parlé et nous continuons à échanger fréquemment. C'était très rassurant de la savoir disponible. Si j'avais une difficulté, je savais que je pouvais compter sur elle et l'appeler.»



## La bienveillance, une formation désormais obligatoire

La bienveillance est une des valeurs clé de l'ADAR44. C'était donc une évidence de former tous les collaborateurs et de cultiver cette notion au quotidien.



Marie A, formatrice à Auxiléa, centre de formation de l'ADAR44

«La formation d'une journée a pour objectif d'aborder largement toutes les problématique et surtout de sensibiliser et faire en sorte que les stagiaires repartent avec les bonnes questions. Les éléments théoriques les font réfléchir sur leur posture professionnelle, c'est vraiment une réflexion commune avec des échanges sur leur pratique.»

«La formation m'incite à être beaucoup plus vigilante et je me rends compte que ce mot est très souvent employé mais peu appliqué, y compris avec soi-même.

## Les actions de prévention

La prévention des risques professionnels est un des enjeux majeurs de la **Qualité de Vie au Travail (QVT)**. Au-delà de l'analyse des accidents de travail, de nombreuses actions sont mises en place pour sensibiliser les salariés, en complément de la diffusion de documentation et d'un journal bisannuel dédié au sujet : Boomerang.

- ➔ 16 ateliers « **Prévention routière** »
- ➔ 21 ateliers « **Maison nette** » sur les risques chimiques
- ➔ 18 ateliers « **Tutoprév** » sur les risques au domicile

Mon objectif désormais est d'apporter le meilleur accompagnement aux bénéficiaires. Evidemment, avec les impératifs de sécurité et d'adéquation aux besoins mais surtout, dans le respect de leurs choix et de leurs refus. Cela implique d'avoir connaissance de leur histoire et de leur vécu pour pouvoir faire preuve de compréhension et d'empathie.»



Sandra M, aide à domicile secteur 54

## La formation en 2022

**1 739** salariés formés en 2022

**99** intervenant-es sont passés-es à l'échelon supérieur

### Zoom sur Auxiléa

**90** sessions sur l'année  
**18** formations différentes  
**751** stagiaires

# L'esprit du collectif

## Réflexion en équipe sur l'absentéisme

Dans le secteur de l'aide à domicile, l'absentéisme atteint des taux record (en moyenne 15 % contre 4,5 % pour l'ensemble des secteurs) et est source d'épuisement pour l'encadrement et les salariés remplaçants. L'ADAR44 ne fait pas exception et a opté pour un management participatif sur le sujet. Par secteur, les intervenants ont été invités à réfléchir aux causes, aux impacts et aux solutions à proposer. Au-delà de créer de l'intérêt et renforcer le collectif au sein des équipes, cette analyse en groupe a fait émerger des besoins et des propositions de solutions, en lien direct avec la qualité de vie au travail.

## Une parenthèse sportive entre collègues

Faire partie d'un collectif, cela peut aussi s'ancre avec des moments partagés après le travail. C'est le parti pris de Christelle, Jennifer et Sophie, intervenantes sur le sec-

teur 79, qui ont participé en équipe relais à la course solidaire « Team and run » du Pays d'Ancenis.

« C'était une bonne occasion pour nous réunir, créer un lien hors contexte professionnel et contribuer à une cause solidaire en soutenant une association d'hébergement de mineurs étrangers. »



## Vers une pause repas en commun

Passant d'un domicile à un autre, la pause déjeuner peut vite s'avérer délicate pour les intervenant.es de terrain.

L'ADAR44 a donc pour ambition de contribuer là aussi à une véritable qualité de vie au travail et de proposer sur chaque secteur des solutions pour permettre une prise de repas sereine. Local municipal mis à disposition, salle dédiée dans les antennes, rendez-vous pique-nique, les initiatives essaient pour le bonheur des aides à domicile qui profitent de ce temps pour mieux faire connaissance.

Un vrai plus pour la convivialité et la cohésion d'équipe !

## Accompagner les salariés dans leur quotidien

Prendre soin de ses équipes, c'est aussi les accompagner dans les moments plus compliqués en dehors du contexte professionnel. Pour ce faire, l'ADAR44 a contractualisé avec un service d'assistance sociale, Focsie, avec du temps d'accompagnement dédié à l'association. Près de 100 salariés ont ainsi été suivis et accompagnés dans

leurs démarches en 2022. Par ailleurs, des heures d'écoute et d'entretien psychologique sont proposées et rémunérées.

L'ADAR44 est également très active dans la promotion du service Action logement qui permet aux salariés de l'association des accès facilités à un logement pérenne, du financement de travaux ou encore la garantie VISALE. Plus de 50 personnes ont pu profiter de ces services.

## ➤ Profil salarié

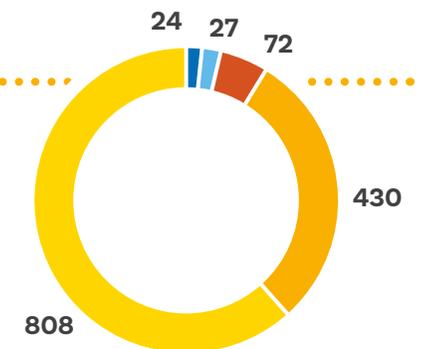
- L'ancienneté moyenne est de **11 ans**
- âge moyen : **46 ans**
- **291 personnes** assurent les remplacement en CDD (essentiellement congés d'été)

**97%** sont en CDI

**40%** ont un diplôme  $\geq$  au degré 2

**94,5%** ont un contrat supérieur à un mi-temps

**20%** des salariés ont **+de 20 ans d'ancienneté**



Détails des effectifs au 31/12/22

- Cadres
- Employés Administratifs
- Coordinateurs Aide Domicile
- Auxiliaires de vie
- Employés à domicile

**62** hommes soit **4,5%**

➤ Près de **23 000** heures d'expression et de réunion d'équipe

# Au cœur du réseau

Quotidiennement, l'ADAR44 travaille avec l'ensemble des acteurs du social et du médico-social à la construction de territoires de coopération autour de la personne accompagnée.

## Les partenaires institutionnels

### Conseil Départemental de Loire-Atlantique

L'action de l'ADAR44 et son nouveau cap s'inscrivent naturellement dans les engagements du Conseil Départemental sur le Bien vieillir, avec une déclinaison locale orchestrée par les coordinateurs de l'ADAR44 et les responsables des délégations territoriales du département.

### UDAF44<sup>(1)</sup>

L'aventure commune avec l'UDAF44 sur ses habitats partagés se poursuit, renforcée par une gestion maîtrisée de la période Covid. Débutée en 2015, elle implique aujourd'hui une trentaine d'acteurs de l'ADAR44, mobilisés au sein des 7 dispositifs (bientôt 8) auprès des 45 habitants en situation de handicap accompagnés.

### Spasad<sup>(2)</sup> Sud-Estaire

Sans faire de bruit l'expérimentation du SPASAD intégré poursuit son aventure, lancée conjointement avec le groupe VYV3 en 2017. 5 ans après, les résultats sont probants et confortent l'intérêt d'une coordination étroite entre soins et accompagnement.

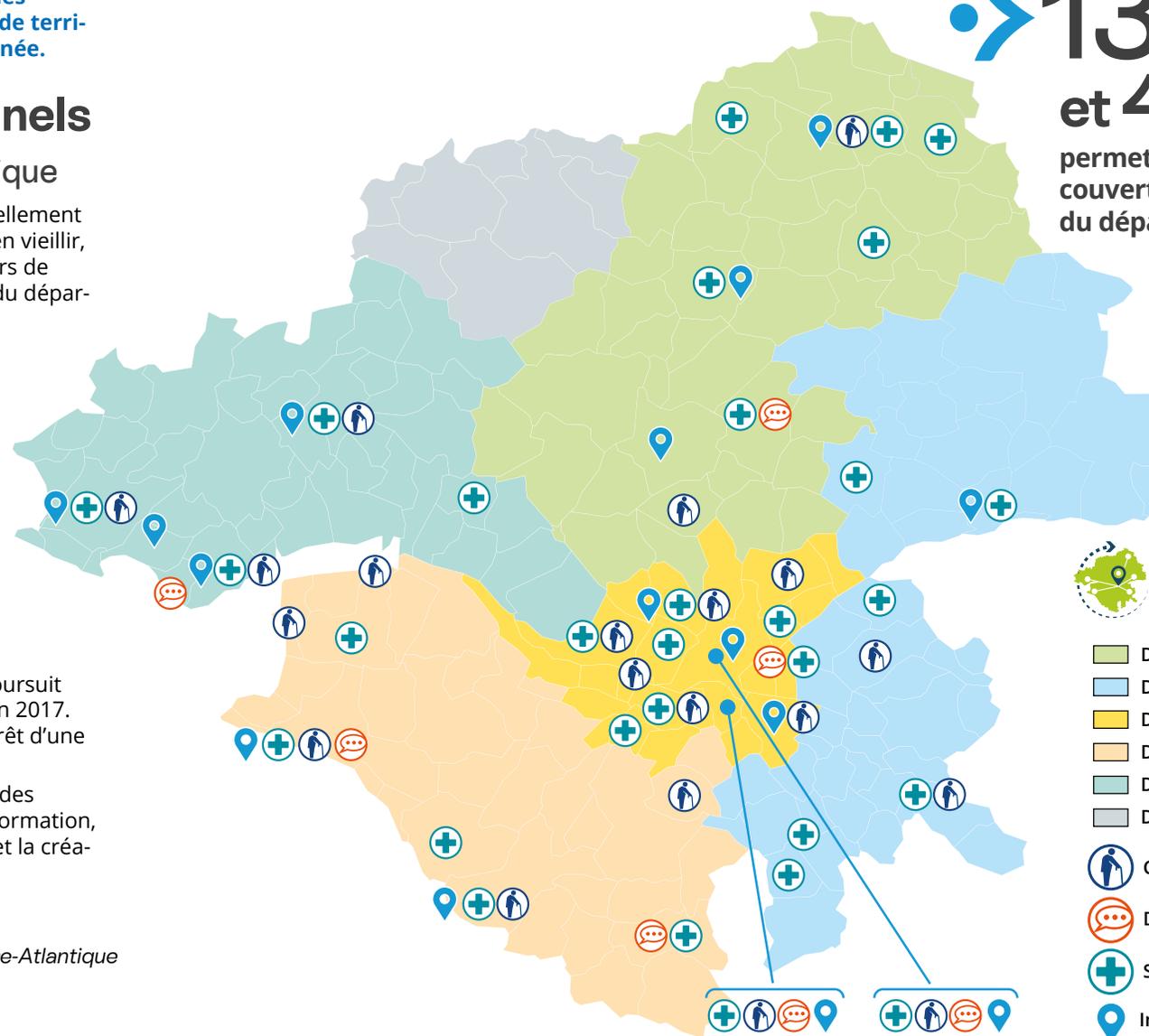
Parmi les facteurs de réussite, on citera le rapprochement des acteurs de terrain et d'encadrement (temps communs de formation, d'analyse de la pratique professionnelle, de coordination) et la création d'outils ou de process partagés.

(1) Union Départemental des Associations Familiales de Loire-Atlantique

(2) Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

# Un ancrage territorial fort

➔ **13 antennes ADAR44 et 4 agences** permettent une couverture de l'ensemble du département



- DAC Nord Loire-Atlantique
- DAC Loire et Vignoble
- DAC Agglo Nantaise
- DAC Pays de Retz
- DAC Estuaire
- DAC Ile-et-Vilaine
- CLIC
- DIVADOM & DRAD
- SSIAD
- Implantations ADAR44

# Des partenaires de confiance pour un service global

Toujours dans un objectif de réponse exhaustive aux besoins de ses bénéficiaires, l'ADAR44 s'entoure de partenaires référencés et aux valeurs communes. La mise en lien est ainsi facilitée au profit des usagers qui apprécient ces services complémentaires.



## APIS PMR

Partenaire privilégié depuis 2020, APIS PMR se charge de l'aménagement de logement pour personnes à mobilité réduite et en perte d'autonomie (travaux d'accessibilité) et accompagne dans les dossiers de financement, en complément du Soliha. Reconnu pour son sérieux et son implication, l'entreprise est membre du gérontopôle, signataire de la Charte sur les abus de faiblesse et travaille en collaboration avec les institutions locales (interventions uniquement sur le 44). Plus de 150 bénéficiaires de l'ADAR44 ont déjà fait confiance à APIS PMR et en sont pleinement satisfaits.



## Les audioprothésistes mobiles

Dans un objectif de prévention de perte d'autonomie, le partenariat avec les Audioprothésistes mobiles prend tout son sens. Ciblent les personnes présentant des difficultés pour se déplacer, les professionnels interviennent à domicile avec tout leur matériel de mesures pour réaliser les diagnostics et prescriptions. Ils sont interpellés par les intervenant-es ou les conseillères en autonomie qui détectent un besoin. Les aides à domicile sont également formés-es au fonctionnement des appareils auditifs pour mieux accompagner leurs bénéficiaires.



## Harmonie Medical Service

Initié en 2022, le partenariat avec Harmonie Médical Service a d'abord pris la forme de séances de sensibilisation et de formation au matériel médical auprès des aides à domicile. Mieux informé-es, les intervenant-es peuvent ainsi optimiser l'utilisation du matériel à disposition chez leurs bénéficiaires mais aussi les conseiller pour améliorer leur qualité de vie à domicile et les orienter au mieux dans le large catalogue de produits proposés. Les aides à domicile sont également un relais précieux auprès des membres de la famille lorsqu'ils prennent en charge leur proche pour un temps dédié.

# Attirer collectivement les talents

## Forums emploi et job datings

Rendez-vous incontournables du recrutement, les forums emploi ou jobs dating permettent de toucher facilement et de façon conviviale les potentiels candidats. Parties prenantes dans la politique emploi sur leurs territoires, les collectivités territoriales sont très souvent à l'initiative de ces événements qui rassemblent différents acteurs. Le service recrutement de l'ADAR44 a ainsi participé à une vingtaine de rendez-vous emploi sur tout le département en 2022.

## Rallye des Services aux Personnes (SAP)

Organisé en octobre par 4 communautés de communes (Châteaubriant-Derval, Erdre & Gesvres, du Pays d'Ancenis, et Nozay), le "Rallye SAP" entend revaloriser les métiers du secteur de façon ludique et pédagogique. Organisé avec le soutien du CLEFOP 44\*, il est co-construit avec les centres de formations et les acteurs de la filière. L'ADAR44 s'investit évidemment dans cette organisation chaque année et assure une présence active sur les 3 semaines d'animation.

\* Conseil local emploi, formation et orientations professionnelles



## Expérimentation de la MRS (Méthode de recrutement par simulation)

**Julie Charles pilote le recrutement à l'ADAR44. Elle nous présente une méthode innovante testée avec Pôle Emploi.**

### Expliquez-nous ce qu'est la MRS ?

« Développée par Pôle emploi, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) permet d'aborder autrement le recrutement en ne tenant pas compte de l'expérience et du niveau de diplôme. Cette méthode se fonde sur les habiletés nécessaires pour occuper un poste de travail, et permet de repérer les candidats à travers des exercices. Ces derniers reproduisent par analogie le poste de

travail et mettent donc les candidats en situation de démontrer concrètement leur capacité à tenir ce poste ».

### Quel est l'intérêt pour l'ADAR44 ?

« La MRS donne sa chance à tout le monde : on ne demande pas de CV, ni d'expérience dans le métier, ce sont les habiletés qui sont étudiées. Transférables d'une situation à une autre, celles-ci peuvent donc avoir été développées dans le cadre professionnel ou en dehors et ne transparaissent pas ou peu dans le CV. Cela permet une sélection objective, les critères mesurables sont identiques pour tous les candidats, donc équitables et transparents. Tous les candidats ayant réussi la séance d'exercices sont ensuite reçus par l'équipe recrutement de l'ADAR44 pour l'entretien de motivation ».

# Pionniers dans le virage numérique

**Annoncé en juillet 2020, le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de généraliser le partage fluide et sécurisé des données entre professionnels de santé, du médico-social et du social, et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner. C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme ESMS Numérique.**

## Qu'est ce que le programme ESMS Numérique ?

Le programme ESMS Numérique vise à équiper ou mettre en conformité le Dossier Usager Informatisé (DUI) dans tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Un DUI conforme permet de partager des données entre les structures sanitaires et médico-sociales via le Dossier Médical Partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS).

Une idée de la marche à franchir au niveau national : passer de 10 millions à... 250 millions de documents échangés par an via le DMP et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.

## L'ADAR44 est déjà bien avancée...

Au quotidien, les professionnels de l'ADAR44 travaillent en étroite collaboration avec les différents acteurs du social et du médico-social. C'est donc en toute logique qu'elle s'est engagée dès 2021 dans la démarche, convaincue de la pertinence du dispositif de partage des données sensibles.



**Camille,**  
chef de projet ESMS numérique

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile commencent le travail de collecte qui sera utile ensuite aux SSIAD, EHPAD...

## Quelles conséquences pour l'ADAR44 ?

- Notre logiciel métier DUI est en pleine évolution et nous devons nous adapter :
- Chaque bénéficiaire doit être rattaché à une Identité Nationale de Santé (INS) qui lui est propre : la manipulation doit être réalisée pour chacun de nos 14 000 dossiers bénéficiaires ; à ce jour nous en sommes à 75% !
- Pour les bénéficiaires qui ont une INS qualifiée, l'évolution du logiciel nous permettra de renseigner leur dossier, si cela est nécessaire, avec des documents utiles aux autres professionnels.
- Nous devons également revoir notre manière de communiquer des données sensibles entre professionnels et déployons la Messagerie Sécurisée de Santé.

Tous ces travaux sont en cours et nous espérons être prêts avant la fin de l'année 2023 !

# Zoom sur l'activité 2022

## Détail des prises en charge

| Type de prise en charge          | Nombre d'heures  | Pourcentage |
|----------------------------------|------------------|-------------|
| Conseil départemental 44         | 753 150          | 57%         |
| TC classique                     | 314 669          | 24%         |
| Carsat                           | 93 952           | 7%          |
| TC <sup>(1)</sup> Complément PEC | 61 448           | 5%          |
| Autre PEC <sup>(2)</sup>         | 69 985           | 5%          |
| Mutuelles                        | 26 490           | 2%          |
| <b>Somme :</b>                   | <b>1 319 693</b> | <b>100%</b> |

(1) TC = Tarif Complet

(2) PEC = Prise en Charge

## Détails des prises charge du Conseil Départemental

| Type de prise en charge | Nb de bénéficiaires | Pourcentage    | Nombre d'heures | Pourcentage    |
|-------------------------|---------------------|----------------|-----------------|----------------|
| APA <sup>(1)</sup>      | 4 096               | 77,61%         | 603 758         | 80,16%         |
| PCH <sup>(2)</sup>      | 497                 | 9,42%          | 96 890          | 12,86%         |
| Aide Sociale            | 671                 | 12,71%         | 49 829          | 6,62%          |
| ACTP <sup>(3)</sup>     | 14                  | 0,27%          | 2 672           | 0,35%          |
|                         | <b>5 278</b>        | <b>100,00%</b> | <b>753 150</b>  | <b>100,00%</b> |

(1) APA = Allocation personnalisée d'Autonomie

(2) PCH = Prestation de Compensation du Handicap

(3) ACTP = Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

## Répartition par GIR parmi les prises en charge APA

| GIR | Nb de bénéficiaires | Pourcentage | Nombre d'heures | Pourcentage |
|-----|---------------------|-------------|-----------------|-------------|
| 0   | 80                  | 2%          | 14 505          | 2%          |
| 1   | 37                  | 1%          | 16 060          | 3%          |
| 2   | 453                 | 11%         | 101 790         | 17%         |
| 3   | 858                 | 21%         | 156 856         | 26%         |
| 4   | 2 644               | 65%         | 312 308         | 52%         |
|     | <b>4 096</b>        | <b>100%</b> | <b>603 758</b>  | <b>100%</b> |

# Perspectives

## 2023-2027

Acteur historique sur le département, l'ADAR44 a toujours mis un point d'honneur à défendre et à assurer sa mission à caractère social, auprès des populations vulnérables, avançant vers le grand-âge ou connaissant une situation de handicap. Depuis plusieurs années, le secteur est marqué par une forte contradiction entre la montée du vieillissement de la population, le souhait réaffirmé de 85%\* des français âgés de vivre à domicile le plus longtemps possible, et les difficultés de recrutements des intervenants en rapport avec le manque d'attractivité des métiers du domicile.

Consciente des enjeux sociétaux du vieillissement de la population et inscrite dans le « virage domiciliaire », l'ADAR44 a conscience des changements à opérer dans les années à venir, notamment par une ouverture sur son environnement. En effet, elle souhaite s'inscrire pleinement dans un accompagnement global, en complémentarité avec les autres acteurs du médico-social, afin d'offrir aux bénéficiaires les plus fragiles un service de qualité, sécurisé et accessible, répondant à l'ensemble de leurs besoins.

Le projet de service élaboré pour 2023-2027 et validé par le Conseil d'Administration en janvier 2023 est aujourd'hui corrélé à l'élaboration d'un nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour la période 2024-2028.

### Les orientations prioritaires pour l'ADAR44

- Répondre à l'évolution des besoins des personnes accompagnées dans une approche territoriale et partenariale renforcée, notamment, par la création des SAD (Services Autonomie à Domicile) avec la coopération des SSIAD partenaires
- Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires dans une démarche permanente de maintien de l'autonomie (nouveaux services, partenariats, coordination, territoires de coopérations)
- Instaurer une culture de bienveillance
- Se doter d'une marque employeur forte et d'une politique de recrutement ambitieuse pour pallier la baisse d'activité majoritairement expliquée par la pénurie en personnel
- Optimiser le parcours d'acquisition des compétences (intégration, formations)
- Promouvoir une culture de prévention des risques professionnels
- Poursuivre l'autonomisation des aides à domicile dans le cadre d'un management collectif et collaboratif au service de l'accompagnement des bénéficiaires (formation, coordination, qualité de vie au travail)

Ces orientations ambitieuses et engagées favorisant le « bien-vieillir » à domicile et la Qualité de Vie au Travail des personnels vont se concrétiser avec les partenaires, les collectivités locales, et les autorités de contrôles et de tarification, pour pouvoir servir ensemble la population la plus fragile avec dignité.

\*Source : enquête IFOP 2019



02 40 16 91 30 // [aidedomicile@adar44.com](mailto:aidedomicile@adar44.com) // [adar44.com](http://adar44.com)  
29 rue Jules Verne, 44700 Orvault

